Le Soussigné chargé daffaires et Consul Général de France au Bresil a lhonneur de faire ses complimens a Son Excellence Monsieur le Vicomte d'Inhambupe et le prie de faire expedier des ordres pour que les agents de Commerce de Sa Majesté Très Chretienne destinés a servir dans le Perou et au Chily puissent débarquer les effets sans empechement.

Le Soussigné connaissant toute lobligeance de Son Excellence ose insister pour que la Portaria qu'il sollicite lui parvienne le plus tôt possible, les personnes qui en ont besoin etant dans un dénuement complet des effets a leur usages. Ils ont a débarquer environs 30 volumes males, caisses ou paquets.

Le soussigné renouvelle dans cette occasion a Son Excellence lassurance de son devouement et de sa haute consideration -

Rio de Janeiro ce 3 juin 1826 -

Le Comte de Gestas